

ANNONCE D'UNE MAUVAISE NOUVELLE AVEC LIMITATION ET/OU ARRÊT DE THÉRAPEUTIQUES

Public

Infirmier Cadre Médecin Psychologue clinicien

Objectifs

- Actualiser ses connaissances sur les recommandations et les bonnes pratiques en matière de décision et mise en œuvre de limitation et/ou d'arrêt des thérapeutiques
- Sécuriser les professionnels dans l'annonce d'une mauvaise nouvelle en leur permettant d'appréhender les difficultés d'une telle annonce
- Parvenir à identifier ce qui se joue, au moment de l'annonce, pour soi en tant que professionnel et pour les proches qui la reçoivent



Durée / Dates / Lieu

- 1 jour
- Mardi 24 septembre 2024
- 26 novembre 2024



Tarif

- 560,00 €

Etape 1 : Apport cognitif et évaluation des connaissances

Apport sous forme de vidéos thématiques :

- La notion d'équipe de soins
- Le cadre réglementaire des LAT et la spécificité de la méthodologie décision-nelle en soins critiques
- Annonce de la mauvaise nouvelle : le traumatisme psychique, les mécanismes de défenses, temporalité et cheminement psychique
- Communiquer en situation difficile : organiser la rencontre, gestion des émotions et conduite de l'entretien
- Mise en oeuvre de LAT : gestion des principaux symptômes rencontrés en fin de vie et accompagnement des proches

Etape 2 : Mise en situation : simulation de l'annonce d'un diagnostic grave, d'une limitation ou de l'arrêt de thérapeutiques

- Plusieurs binômes médico-soignants volontaires participent, en collaboration avec des acteurs professionnels jouant le rôle des proches, à une mise en situation d'annonce d'un diagnostic grave
- Deux à quatre scénarios seront joués sur la journée : Briefing en présence du groupe puis, à l'écart au calme, briefing des deux volontaires. La simulation est filmée, retransmise en directe au reste du groupe positionné dans une salle attenante, en position d'observateurs bienveillants. Débriefing avec les participants, les acteurs, le groupe et l'équipe pédagogique. Synthèse.

Etape 3 : Evaluation de l'impact du programme

- Un questionnaire d'impact de la formation sur les pratiques est adressé aux participants dans les 3 mois suivants la fin de la formation.



Bulletin d'inscription à renvoyer à :

Centre de Formation Permanente
CHU de Nantes
Immeuble Deurbroucq
5 allée de l'Île Gloriette
44093 Nantes Cedex 1
bp-cfp@chu-nantes.fr

Intervenant(s)

• Dr Romain DUMONT, Dr Simon VIQUESNEL, Gaëlle COSTIOU (juriste), Anne-Laure ANDRE BERTON (psychologue)

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Porteur d'un handicap ou de difficultés d'apprentissage ?
Contactez-nous, en toute confidentialité, nous nous ferons un plaisir de vous accompagner pour trouver ensemble une solution.

Bp-cfp@chu-nantes.fr